

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION ADENOthe DU 24 juin 2023

L'assemblée générale a été convoquée dans les délais légaux.

La réunion a eu lieu dans l'église de Nogent en Othe à 10h30, sur les 95 adhérents à jour de cotisation 2022, 19 étaient présents, 51 étaient représentés. Le quorum étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer

Le président tient en premier lieu à honorer la mémoire d'adhérents de longue date qui nous ont quittés l'année dernière :

Monique Gueben Adhérente depuis 2002

La séance est présidée par Antoine Gueben. Bernard Le Tortorec est désigné secrétaire de séance.

Le président remercie l'assemblée, rappelle l'ordre du jour et dépose sur le bureau tous les documents s'y rapportant (Comptes et factures).

Lecture du rapport financier par Didier Hache Trésorier (voir document annexe)

Les recettes 10133,73 €

Les dépenses :15958,31€

Actif au 01/01/2023 : 30777,28€

Il est à noter dans les recettes le don posthume exceptionnel de Madame Bowie de 5000€ adhérente depuis 2004

L'assemblée approuve les comptes à l'unanimité.

Lecture du rapport moral de l'année écoulée

1 Manifestations culturelles et festives :

Un concert a été présenté cette année de musique cubaine en Juin

2 Dossier travaux :

Du fait du blocage de notre dossier auprès de la Région Grand Est nous avons réalisé en 2022 deux tranches de travaux programmées en 2021 et 2022 à savoir :

Finition des murs extérieurs réalisés par les Maçons de Troyes

Réfection totale de la toiture par l'entreprise Pavent

L'ensemble de ces travaux a généré 54000€ de factures et la participation de l'Adenothe a été de 15500€

Problème programmation de concerts :

Suite à un différent avec le groupe de musiciens d'art lyrique qui se produisent à Nogent depuis environ 15 ans portant entre autre sur des exigences de partages des recettes, le président a décidé de réunir le bureau pour définir de façon officielle les conditions d'utilisation du lieu

Etaient présents, Antoine Gueben, Bernard Le Tortorec, Didier Hache, Monique Verrier, Jean Pierre Rosen. Svlvie Bernier avant donnée procuration

Il en résulte après un vote à l'unanimité que les concerts organisés par notre association le sont dans un cadre bénévole au profit de cette dernière.

En aucun cas il ne doit y avoir un intérêt commercial, les dons récoltés sont au profit des organisateurs pour alimenter la caisse des travaux de l'église et que seul peut être reversé à titre d'indemnité, (par exemple pour des frais de transport ou d'hébergement), un dédommagement pour des musiciens **présentés par l'association**

En compensation, Adenothé assume la mise en place d'une scène, de son éclairage, du nettoyage des lieux et la publicité du concert

Renouvellement du bureau :

Démission du bureau, Monsieur Alain Durtève accepte d'assurer la présidence par intérim dans l'attente du renouvellement du bureau.

Elections des membres du nouveau bureau :

Antoine Guében demeurant à Nogent en Othe est réélu à l'unanimité moins une voix **Président**

Didier Hache demeurant à Nogent en Othe est élu à l'unanimité moins une voix **Trésorier**

Bernard Le Tortorec demeurant à Boeurs en Othe est réélu à l'unanimité moins une voix au poste de **secrétaire**

Jacques Eppe est réélu à l'unanimité membre du bureau

Pierre Aubrat est réélu à l'unanimité moins une voix membre du bureau

Monique Verrier est réélue à l'unanimité moins une voix membre du bureau

Sylvie Bernier est réélue à l'unanimité moins une voix membre du bureau

Jean Pierre Rosen, webmaster est réélu à l'unanimité moins une voix membre du bureau

Le Président fait part à l'assemblée des projets pour l'année 2023:

Dossier travaux restaurations :

La finition de l'ensemble des travaux d'urgence programmés ayant été achevés, le président évoque l'avenir de l'association et l'opportunité de maintenir son existence.

Après débat il apparaît que nombre de chantiers restent à réaliser.

Réfection sacristie, remaniement du sol, restauration du clocher, nettoyage des murs, réfection escalier clocher, remise en peinture grille en fonte du coeur, réfection partielle des murs du cimetière etc.

L'ensemble de ces chantiers représentent un montant important qui **justifie de maintenir l'appel à cotisation pour 2023**, décision qui pourra être modifiée en 2024 en fonction des projets réalisés et de leur coûts générés.

Concerts :

Un concert de guitare est envisagé en septembre

Budget prévisionnel 2023

Hormis des dépenses de fonctionnement de l'ordre de 600€ les dépenses dépendront des devis et travaux réalisés

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès verbal signé par le président et le secrétaire.

Le président : Antoine Gueben

Le secrétaire : Bernard Le Tortorec